



Rapport de l'Assemblée Générale Statutaire du 29 janvier2017

Lieu de la réunion : Mundo Namur, rue Nanon, 98, 5000 Namur à 11h15

Administrateurs Présents : Paulette Halleux
Robert Herzog
Jean-François Lothaire
Jean-Baptiste Gallez (Président de la commission sportive)
Bruno Scordo
Francis Floor
Bernard Delhayé
Karl Vaes

Mandatés Présents : Roger Lebrun
Jean-Luc Dufour (secrétaire général, Trésorier),
Dieter Beckers

Administrateurs absents : Éric DeSchuyter

Clubs représentés:

Bruxelles capitale:

Cercle aéromodéliste Les Aiglons (1)

Brabant Wallon:

Aéro-club Ixellois (1), Aéro-club Wavre (2), Club Capitaine Aviateur Luc Mommer (2), FF2000 (1), Jeune Aéro Club (1), Les Jardins du Modélisme (1), Model Club Leuzois - Nivelles (1), Modele club Terre Franche (1), R. C. Air Club" LesAlouettes" (1)

Namur:

Aero Model Club Exocet Rognée (1), Model club de la Meuse (2), Les Accros du Servo (2), Les Blancs Volants d'Honnay (1)

Liège :

Blériot Club Verlaine (1), Centre Aéromodéliste de Pepinster (1), Les Aigles-Battice (1), Club de Modélisme « les Vanneaux » (1), Les Faucheurs de Marguerites (1), Piper Club (2), Royale Petite Aviation Liégeoise (2), Royal Herstal Petite Aviation (2), SAM belgian old Pal's 2010 (0)

Hainaut:

Aero Model Club Enghien (1), Aero Model Club Eole (2), Aéro-club José Blairon (1),



Albatros Club Gerpennes (2), Assoc. d'aéromod. Sud Hainaut (1), Equipe Acro Belœil (2), Model Club Chauffour (2), Model Club Havay (2), Plein ciel Jurbize (0), Inter club Indoor de Mons (0)

Luxembourg :

Club d'Aeromod. De Tintigny (1), Club d'Aéromod. De Villers La Loue (1), Hirondelles Model Club (1), Model Club Famenne (1)

Nombre de voix « club » représentées: 46

Membres effectifs à titre personnel présents :

Awouters Geneviève, Awouters Jean-Pierre, Beckers Dieter, Bossin Patrick, Bourgeois Yves, Delhaye Bernard, Dessaucy Luc, Dufour Jean-Luc, Halleux Paulette, Hannuzet Evelyne, Herzog Albert, Lebrun Roger, Liber Robert, Lothaire Jean-François, Wilski Stefan.

Nombre de voix « membre effectif » présents : 15

Membres effectifs à titre personnel représentés:

-Audrit André.
-Poignart Jean.

Nombre de voix « membre effectif » représentées : 2 (procurations)

Membres effectifs à titre personnel Absent :

Van Wynsberghe Patrick

1. Exposé « De la nécessité d'une bonne communication »

Jean-François nous fait part de l'importance de la communication, que ce soit du club vers la fédération et vice et versa ou du club vers l'extérieur. Plusieurs moyens sont mis en place par l'AAM (revue, newsletters, AG, ...) et que ces systèmes sont mis à la disposition de tout le monde.

L'assemblée semble en accord sur la nécessité de mieux communiquer
Robert nous explique les problèmes rencontrés pour la mise à jour de notre nouveau site (abandon, prix)

2. Présentation des fonctionnalités du nouveau système

M. Nerouchef Micha nous commente le nouveau site de l'AAM

Question d'un membre Si une personne n'a pas de mail, comment faire ? Réponse Micha : une adresse sera attribuée d'office

Jean-Pierre Awouters : demande de créer une adresse commune pour ceux qui n'aurait pas d'adresse. Micha répond que ce n'est pas possible.



Question d'un membre : Comment les paiements seront-ils validés ? Réponse de Micha :
Après validation du club du paiement effectué, le secrétaire (JL Dufour) validera. A partir de ce moment le membre ou les responsables clubs pourront imprimer la ou les cartes.
Les personnes présentes sont assez satisfaites des explications de notre nouveau site par Micha Nerouchef et Robert Herzog.

3. In memoriam

Une minute de silence est demandée en mémoire des personnes suivantes

6 juin : Rudy Louis, Petite Ailes de la Frontière

24 juin : Claude Marique, Royal Club Luc Mommer

12 août : Jean-Pierre Gobeaux, Aéro-Club de Wavre

15 août : Jean-Louis Lebeau : les Aiglons, cercle aéromodéliste

14 octobre : Jean-Charles Massonnet, Aéro-Club de Wavre

4 novembre : Philippe Carpentiers, ASA Bauffe

20 décembre : Guy Van Pelt, JDM Nivelles

4. Approbation du rapport de l'assemblée générale statutaire du 24 janvier 2016

Robert Liber demande que les modifications suivantes soient apportées au Rapport AG du 24 janvier 2016

Point 4 : que "Présentation faite par Jean-Luc Dufour" soit remplacé par " Le rapport est approuvé sans modification."

Point 10: que le texte suivant soit ajouté à la dernière phrase du point 10 (l'assemblée)
"Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée avec les modifications suivantes
742020 -> 1100,
613040 -> 4558,18
613060 -> 2.200
614040 -> 400 (oublié dans le budget)"

Point 15: 2 paragraphes: remplacer par le texte suivant : "Robert Liber évoque une taxe communale sur les infrastructures insalubres basées sur la classification "1" du permis d'exploitation de son terrain. Grâce à son intervention et avec l'accord de la région wallonne, cette taxe a été évitée par le club.

5. Rapport de la présidente et des membres du conseil d'administration

a. DGTA l'aéromodélisme

Paulette nous explique :

suite à la publication de l'arrêté <<drones>> du 10 avril 2016

Les Conséquences pour l'aéromodélisme sont les suivantes:

Il n'y a plus d'interprétation possible

-Les vols d'aéromodèle sont **uniquement autorisés** sur les terrains d'aéromodélisme

-Sauf à 10m maximum sur un terrain privé.

-En dehors de nos terrains : RPAS classe 2 ou 1

Conséquence de l'Arrêté royal « drones » :

La circulaire GDF01 devient Arrêté Ministériel qui sera effectif dans 6 mois.

- Plus d'exception pour les modèles de moins de 1 kg
- Intégration des multicoptères
- vol en immersion : double commandes avec coach de sécurité
- Spectacles d'aéromodélisme :
- Sur terrain permanent : simple notification à la DGTA
- Sur terrain temporaire : autorisation de la DGTA après envoi du formulaire de demande
- Démonstration à caractère pédagogique ou promotionnel sur terrain temporaire:
- Modèles < 1 kg, vitesse max. : 90 km/h, altitude max 50 m autorisation requise uniquement en CTR

EASA : prototype de réglementation sur les aéronefs non habités

Les aéromodèles sont des RPAS ce qui provoque un Tollé général en Europe
Lobbying intense des associations nationales, Europe Air Sport et FAI
accord unanime des Etats Membres de l'UE pour modifier le projet afin que
l'aéromodélisme puisse continuer à être réglementé à travers les dispositions
nationales. La DGTA défend cette position.

b. Le point sur les brevets

Récapitulatif des brevets passés en 2016, par Bernard

- 22 brevets multicoptère
- 139 brevets hélicoptère
- 448 brevets planeur
- 751 brevets avion
- Remerciement à Roger et à Pol Barbier pour toute leur aide

Liste non définitive des dates et lieux de passages de différents brevets :

- Eole Pottes mars (date à finaliser)
- MCH Havay avril (date à finaliser)
- Blériot Club Verlaine 29 juillet
- Piper Club Bas Oha 12 août
- MACA Bertrix 14 août

Robert Herzog nous précise que pour être examinateur il faut être examinateur reconnu par l'AAM. L'examineur est nommé pour toutes catégories.

c. Le point sur les mesures de bruit

Francis Floor explique les règles au niveau du bruit et les nuisances que cela peut apporter aux riverains. Il mentionne également que si on respecte les règles, chaque club devrait éviter bien des ennuis



Il nous dit également que bien trop peu de modèles sont contrôlés et que de ce côté certains clubs sont à la traîne

Quelques chiffres

- 47 clubs ont déjà fait des mesures dans la période 2001-2016
- 3 disposent d'un sonomètre mais n'ont jamais fait de mesures
- 22 clubs seulement ont fait des mesures en 2016
- 360 modèles mesurés en 2016 (thermique et électriques)
- Où restent les 44 autres clubs ? Et pourquoi n'ont-ils fait aucune mesure en 2016 ?

Afin de permettre plus de contrôles de sonomètre, Francis rappelle qu'il sera à l'expo de Wavre et propose de le faire savoir dans la newsletter de février.

Quelques précisions :

- Il reste des sonomètres disponibles à l'AAM pour la somme de 90€
- Les jets sont également soumis aux normes de bruit. Même si à l'oreille les jets paraissent faire moins de bruit

JF demande des explications sur l'augmentation du bruit qui n'est pas proportionnel (ex. de 80db à 84db le son à l'oreille est multiplié par 4)

Paulette rappelle qu'il est plus que temps de fournir les tableaux de bruits pour 2016. 2eme journée étalonnage sonomètre à Wavre

d. Les workshops

Francis Floor explique qu'il y a eu très peu d'intérêt pour les Workshops (17 réactions dont 4 pour être instructeurs)

Beaucoup de personnes se sont dirigées vers les fablab

e. Promotion de l'aéromodélisme

Bruno demande qu'il y ait plus de clubs qui organisent des journées jeunes.

Quelques chiffres :

- 2 clubs ont organisé un stage jeunes de 5 jours (75 jeunes)
- Plusieurs clubs ont participé à « *Place aux enfants* »
- Beaucoup de clubs ont organisé des largages d'œufs, certains ont dû être annulés à cause des conditions météo.
- Une journée découverte du sport organisée par la ville de Huy (250 jeunes) (journée récurrente)
- 7 classes de 5ième et 6ième primaires ont suivi le module « pourquoi et comment vole un avion » (260 jeunes)
- La collaboration des clubs a été excellente
- Une soufflerie destinée spécialement aux primaires a été construite (ZEPHIRA)
- 3 représentations de la soufflerie BOREA à l'école St-Barthélémy de Liège (8 classes)



- reportage télévisé par Télé Liège
- 2 jours à la BFS de Gosselies -
- 2 sections à la Haute Ecole de Liège (3ième et 4ième ing.)
- L'AAM a tenu un stand à Liège (4 jours) et à AIR-TERRE -MER à Mons (3jours) - gros succès
- Nouvelle manière de présenter le simulateur de vol -Ecran géant
- Nous étions présents à l'ULG pour "ça plane pour toi" et faire notre promotion-rencontre des professeurs

f. Communication et informatique

En résumé, Robert nous explique qu'une bonne communication entre club et fédération et vice versa est très importante, vers l'extérieur également afin d'attirer de nouveaux membres

6. Rapport du trésorier : bilan des comptes 2016

Jean-Luc nous présente son rapport.
(voir rapport annexe).

Robert Liber dit que tout est correct **SAUF** :

Dans le réalisé 2016 du bilan, il s'agissait d'ajouter un nouveau poste dans les PRODUITS, « Report fonds sportif » d'un montant de 151,82 € et de corriger dans les CHARGES au point 613040 « Fonds sportifs » le montant (5070,00 € au lieu de 4918,18 €).

Les montants totaux pour les Produits et les Charges doivent également être corrigés par le montant 86457,94 €.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes confirment la bonne tenue des comptes

L'assemblée, dans son unanimité, accepte le rapport du trésorier après correction demandée par Robert Liber.

8. Décharge aux vérificateurs aux comptes

Décharge est donnée par l'assemblée aux deux vérificateurs aux comptes. A l'unanimité

9. Décharge aux administrateurs

Décharge est donnée par l'assemblée aux administrateurs. A l'unanimité.

10. Décharge au trésorier, Jean-Luc Dufour et aux mandatés Dieter Beckers et Roger Lebrun

Décharge est donnée par l'assemblée au trésorier et aux autres mandatés.

11. Projets/Activités 2017

1. 40e anniversaire de l'AAM- manifestations labellisées
2. Espace aérien : suivi de la réglementation belge et européenne



3. Infrastructure informatique
4. Communication
5. Activités de promotion : - Réflexion sur une action jeune (et moins jeune) en 2018

a. 40e anniversaire de l'AAM- manifestations labellisées

- 4-5 Février : Aéroclub de Wavre : exposition et maxi bourse d'échange
- 29 et 30 Juillet : Aero Model Club Eole : Grands Planeurs BIGGS
- 6-7 Août : Aero Model club Enghien : Week-end du modélisme Enghien
- 12-13 Août : les Aigles de Battice : Heli-days
- 15 Août. MACA Bertrix Show 21-25Août : Club Royal Petite Aviation Liégeoise : 18ème Stage Arthur Piroton à Anthisnes
- 9 et10 septembre : Model Club Havay : 20e show annuel

Les actions de l'AAM

- La promotion des évènements labellisés
- La présence de l'AAM sur place.
- Du matériel de promotion (bâches, beach-flags, autocollants).
- Des T-shirts au logo de l'AAM offerts aux organisateurs, bénévoles et pilotes
- Les mêmes T-shirts à vendre.
- Un souvenir sympa de cet anniversaire.

Les actions des clubs

- Prévoir un emplacement pour l'installation éventuelle du stand de l'AAM pendant votre évènement.
- Faire un maximum de promotion de votre événement (presse, affiches ...) avec le logo AAM du 40e anniversaire.
- Dès que possible, nous communiquer assez tôt l'affiche (ou le visuel) de votre événement afin que nous puissions l'inclure dans notre site pour en faire la promotion interne à nos membres.

Le club CLM demande s'il peut se joindre au 40eme anniversaire lors de leur meeting. Paulette répond que oui et que l'on décidera en CA des éventuels subsides.

b. Espace aérien : suivi de la réglementation belge et européenne



Nous suivrons au niveau national, le développement de l'arrêté Ministériel qui doit remplacer la circulaire GDF01 et au niveau européen, le développement de la réglementation EASA.

c. Infrastructure informatique

Les moyens mis en œuvre :

Mise en place par un professionnel (Glucone) d'une plate-forme intégrée, basée sur un CMS moderne pour gérer « tous » nos besoins informatiques

- La première phase du travail commencée en septembre 2016 touche à sa fin
- Raffinements en seconde phase à décider courant 2017
- Formation à l'utilisation pour les secrétaires de clubs, les examinateurs et responsables des mesures de bruit courant février, mars et avril

d. Communication

IDEM point 5f

e. Activités de promotion : réflexion sur une action jeunes (et moins jeunes) en 2018

Autres Projets 2017

- Poursuivre l'action dans les écoles, formations avec Borea et Zéphira
- Poursuite de l'intégration des multicoptères (drones) de loisirs dans l'aéromodélisme :
- Participation à Skywonder (Courtrai)

12. Budget 2017

Certaines modifications ont été apportées suite aux différentes assemblées précédentes (sportive, CA, ...)

Explication de Paulette sur le fond prévu pour le SAM, (P.H)

Robert Liber demande des explications sur la facture de glucone (J.L.D.)

13. Cotisation 2017

Les cotisations AAM restent inchangées pour 2017

Rappel :

-Sénior : 25 €

-Junior : 12 €



-Sympathisant : 10 €

-Pour les cotisations 2017 le statut des membres Indépendant sera supprimé. Motif : Tout les membres sont tenus de voler sur un terrain agréé, il n'y a dès lors pas d'intérêt à ne pas faire partie d'un club.

Validité 1 mars 2018

14. Cotisation 2018

Paulette propose que pour faire face aux dépenses futures qui seront probablement en hausse, d'augmenter les cotisations 2018 à :

-Sénior : 35 €

-Junior : 15 €

-Sympathisant : 10 € (elle reste inchangée)

-Indépendant : suppression

Un membre demande des explications sur les membres sympathisants. Paulette répond, que c'est en général des membres bénévoles et que par cette cotisation ils sont couverts par l'assurance AAM. Ces membres ne peuvent pas voler même s'ils possèdent un N° AAM.

Robert Liber demande s'il est bien nécessaire d'augmenter les cotisations. (P.H répond que cette augmentation est nécessaire pour les années à venir vu l'augmentations des couts futurs.

La demande d'augmentation Cotisation pour 2018 est approuvé par l'assemblée sauf par M. Robert Liber.

15. Election d'administrateurs AAM :

3 mandats sont à pourvoir

Le CA est annuellement renouvelable par tiers :

Sortant et non rééligible : Éric Deschuyter

Sortants et rééligibles : Paulette Halleux et Bruno Scordo

Candidats : Paulette Halleux, Bruno Scordo,

pour la place vacante il n'y aucun candidat qui s'est manifesté.

Il faut 28 voix pour être élu (50% + 1)

1.Paulette Halleux est réélue avec 50 voix sur 54

2. Bruno Scordo est réélu avec 54 voix sur 54

16. Election d'administrateurs pour représenter l'AAM au sein de la Ligue belge d'Aéromodélisme :



Pas de nouveau candidat.

Peuvent continuer leurs mandats : Jean Baptiste Gallez, Paulette Halleux, Robert Herzog, Karl Vaes

-Elections de membres effectifs à titre personnel (un membre est a pourvoir)

Il faut avoir deux tiers des voix pour être élu, si pas d'élu après le troisième tour, cette élection est reportée à l'année suivante. (au premier tour, les deux plus gros scores seront repris pour le troisième tour).

Il y a au total 54 votants

Candidats :

- 1 Christian Roland
- 2 Karl Vaes
- 3 Marc Debrandt

Premier tour

- 1 Chrsitian Roland 12
- 2 Karl Vaes 21
- 3 Marc Debrandt xxxx

Aucun candidat n'ayant obtenu les deux tiers, Le 2 et 3 sont repris pour le deuxieme tour

Deuxième tour

- 2 Karl Vaes : 27 voix
- 3 Marc Debrandt : 28 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu les deux tiers, on passe au troisième tour

Troisième tour

- 2 Karl Vaes 29 voix
- 3 Marc Debrandt : 23 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu les deux tiers, l'élection est reportée à l'année prochaine.

17. Nomination de deux vérificateurs aux comptes 2017 et d'une réserve

18. Tour de Table (hors vote)

Un membre demande si pour l'achat de nitrométhane le n° d'entreprise club vaut pour le n° de TVA d'entreprise. Paulette répond que oui.